



Exposition du 14 septembre 2008

Dimanche matin, dans la salle du conseil municipal, une exposition d'actes d'état civil, notariés paroissiaux dont les plus anciens dataient de l'année 1793 a été présentée. Ce retour dans le passé est l'œuvre des adjoints Hubert Antony et Bernard Brendlé, et Gérard Hebding, mais aussi du maire René Mathias, de Patricia Antony conseillère municipale, de la secrétaire de mairie Christiane Spaety et des trois jeunes du village Géraldine, Maryline et Hervé. Toute cette équipe a travaillé de concert depuis plusieurs semaines pour réaliser cette présentation fort intéressante et qui aurait mérité davantage de visiteurs. L'équipe avait encore fait appel à Raymond Schelcher de Hirtzfelden, un généalogiste qui a traduit les textes exposés. Six panneaux ont été installés dans la salle, alors que neuf anciens registres datant des années 1793, 1842 et 1872 figuraient sur trois tables et pouvant être consultés. On trouvait sur les panneaux des actes d'état civil, de naissances, de décès. Des actes paroissiaux, notariaux. Un calendrier républicain. Des actes de mariage, en langue allemande pour l'année 1793, période révolutionnaire où le Français était la langue officielle. Comme d'ailleurs pour les actes exposés datant de 1842 et 1872. La restauration d'un livre était encore expliquée aux visiteurs, comme la conservation numérique des différents actes officiels. A cet effet, une armoire ignifugée a été installée il y a quelques années dans la mairie. Cinquante registres d'état civil des années 1792 (registre des décès), 1793 (registre des mariages et des naissances) sont intégralement conservés et ont trouvés un abri dans ce coffre résistant au feu. La commune a investi 5200 euros pour cette armoire. Par cette exposition, c'est comme un peu l'histoire du village qui a été tirée de son sommeil, après plus de deux cents ans d'oublie.

Journal l'Alsace Ch. W



[[Accueil](#)] [[Un petit rien](#)] [[Jumelage](#)] [[Elections 2008](#)] [[Etat Civil](#)] [[Visite du Sous-préfet](#)]